



VIII Sommet  
des Amériques  
LIMA-PÉROU-2018



HUITIÈME SOMMET DES AMÉRIQUES  
13 et 14 avril de 2018  
Lima (Pérou)

OEA/Ser.E  
CA-VIII/INF.11/18  
14 avril 2018  
Original: français

**ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI  
SON EXCELLENCE MONSIEUR JOVENEL MOÏSE  
À L'OCCASION DU VILÈME SOMMET DES AMÉRIQUES**

**Lima (Pérou), du 13 au 14 Avril 2018**

**Monsieur le Président,  
Excellences, Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement  
Mesdames, Messieurs en vos rangs et qualités  
Distingués invités,  
Mesdames, Messieurs**

Il me plaît tout spécialement d'être parmi vous à l'occasion du Huitième (8<sup>ème</sup>) Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement des Amériques, pour des échanges sur une question combien importante pour l'avenir de nos Nations, «la Gouvernance démocratique face à la corruption ».

Je voudrais, avant tout, au nom du Gouvernement et du Peuple haïtiens et en mon nom personnel, remercier le Peuple et le Gouvernement péruviens pour la qualité de l'accueil qui a été réservé tant à la délégation haïtienne qu'à ma personne. Soyez assurés que nous garderons le meilleur souvenir de votre si beau pays.

**Monsieur le Président,  
Excellences, Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,**

L'intérêt de ma présence aujourd'hui à ce Sommet, c'est pour réitérer mon engagement à doter mon pays d'une administration publique moderne, c'est aussi pour partager mes profondes convictions que l'élan nécessaire au progrès d'Haïti passe surtout par une gouvernance publique saine. De profondes réformes sont nécessaires et sont désormais engagées en Haïti. C'est la condition du renouveau de notre pays.

Depuis mon accession au pouvoir le 7 février 2017, je n'ai cessé d'exprimer ma vision d'une société haïtienne libérée de la corruption. Je suis animé de la volonté de marquer, de façon irréversible, les indispensables ruptures pour faire place au développement endogène du pays.

J'ai fait le choix de la prévention sans pour autant négliger d'affronter le mal. C'est ainsi que, depuis une année de gestion, l'action engagée par mon Administration contre la corruption a porté sur:

- la révision des procédures de passation de marché pour l'établissement de prix de référence en vue de contrecarrer la surfacturation des contrats;
- le renforcement de la capacité de la Commission Nationale de Marchés Publics ;

- l'élimination de l'absentéisme au sein de l'administration publique entraînant la récupération d'un nombre considérable de chèques émis en faveur de fonctionnaires absentéistes;
- l'organisation systématique de concours pour le recrutement de jeunes cadres en vue de redynamiser la fonction publique.

En tant que garant de la bonne marche des institutions et de l'État, j'ai pris des mesures visant à garantir l'indépendance et à accroître l'efficacité de l'appareil judiciaire; à mettre en place des mécanismes visant la vulgarisation de la culture de reddition de compte et de la transparence, dans les sphères de l'administration publique principalement. Nos efforts ont porté aussi sur le renforcement de la sécurité publique, par l'amélioration continue des capacités de la Police Nationale d'Haïti et le rétablissement des Forces Armées d'Haïti en vue de nous aider dans la lutte contre la contrebande.

De même, nous avons entamé avec détermination la réforme générale de l'administration publique en vue de moderniser nos institutions.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner également l'appel que j'ai lancé à nos amis de la Communauté internationale pour l'alignement de leur appui à Haïti sur la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et le Programme d'action d'Accra. Il est inconcevable que pendant les douze (12) dernières années qu'Haïti ait reçu près d'onze milliards de dollars d'aide pendant que les indicateurs de la santé, d'infrastructure, de la justice pour ne citer que ceux-là sont en rouge. Bien souvent mon pays est pointé du doigt quand c'est une infime partie de l'aide qui arrive effectivement aux populations. Comme c'est le cas, cette année plus de 700 millions de dollars américains seront dépensés par les partenaires de développement internationaux en dehors des circuits formels de l'État.

#### **Monsieur le Président,**

Le pays commence à récolter le fruit de ces actions. Depuis mon arrivée au pouvoir, le coût des travaux réalisés par l'État a été, dans certains cas, divisé par dix. L'exécution de travaux en régie et la mise en valeur des ressources humaines, matérielles et financières de l'État permis de faire des économies consistantes. J'entends poursuivre sur ce chemin pour le reste de mon quinquennat.

Mon pays doit faire face à de nombreux défis que vous connaissez sûrement: faible niveau de développement humain, dégradation de l'environnement, chômage endémique, aggravation des inégalités dans la distribution des revenus, difficultés de distribution de la justice, manque d'insertion socioprofessionnelle des jeunes, etc. Ma vision s'est matérialisée dans la stratégie du gouvernement faisant en sorte que les ressources de l'État soient consacrées au bien-être de la population. Cette vision est aussi le reflet d'un consensus national. Car l'ensemble du Peuple haïtien a identifié la corruption comme le mal auquel les dirigeants doivent s'attaquer.

#### **Monsieur le Président,**

La corruption est un crime contre le développement et a des effets néfastes sur la jouissance des droits de l'homme, comme l'a si bien démontré le rapport de la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH). Voilà pourquoi je ne cesse de concentrer mes efforts parce les ressources déjà limitées de l'État servent à résoudre les problèmes de la population et non à servir les intérêts de quelques-uns.

Pour mener à bien cette lutte, Haïti dispose de tout un arsenal juridique et institutionnel, composé de l'Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC) et l'Unité Centrale de Renseignement financiers (UCREF) et de la loi portant sur la Prévention et la Répression de la Corruption de 2014.

**Monsieur le Président,  
Excellences, Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement**

Il faut reconnaître que la corruption dispose d'une vaste ramification. Elle est un phénomène transnational qui étend ses tentacules à tous les secteurs de notre vie. La lutte contre la corruption doit inclure la composante « éducation » pour agir sur les mentalités et les comportements de nos populations. Ce n'est que grâce à l'éducation, comme levier du développement durable, que nous pourrions obtenir les résultats à long terme escomptés. Nous devons agir autrement pour laisser une Amérique pour les générations futures.

La sensibilisation et la prévention sont donc aussi des stratégies incontournables de lutte contre la corruption. Ma délégation se félicite qu'elles soient incluses dans le projet d'Engagement. Pour ce faire, l'information doit être accessible à la population. Nous déploierons tous les efforts nécessaires en vue d'aboutir à la consolidation des structures opérationnelles chargées de la lutte contre la corruption; au recouvrement des biens et avoirs détournés ou acquis de façon illicite ; à l'éradication de l'impunité et à l'amélioration du cadre légal. Je prône que les États victimes doivent avoir accès plus rapidement aux biens et avoirs récupérés.

En ce qui nous concerne en Haïti, la bonne gouvernance démocratique est indissociable de l'amélioration de notre système de justice. C'est d'ailleurs le socle même de notre coopération avec la MINUJUSTH. La corruption crée une forme de normalité dans le mal qu'il nous revient d'enrayer grâce à une justice, ferme et impartiale.

**Monsieur le Président,**

S'il est un fait dont nous pouvons être fier dans notre région, c'est le triomphe des valeurs de la démocratie représentative. Mais, s'il est un défi qui reste des plus redoutables pour notre région: c'est le fléau de la corruption.

Ce fléau, dans la mesure où il frappe partout, a la dimension d'une pandémie. Et comme toutes les formes de pandémie, celle-ci ne saurait être combattue seul. Il nous faut l'effort conjugué de tous. Tel est pour moi le sens profond de ce huitième Sommet des Amériques, auquel je suis ravi de participer. Permettez, avant de conclure, que j'abonde sur un point essentiel de notre agenda de travail, la reconnaissance de la gouvernance démocratique comme un facteur clé dans la lutte contre la corruption. Nous devons être prudent que certains groupes ou acteurs politiques malintentionnés n'utilisent cette cause combien noble pour déstabiliser et affaiblir certains pays des Amériques.

Je peux vous garantir que mon pays Haïti a fait un virage irréversible en ce sens. Il reste toutefois du chemin à parcourir, des réformes importantes à engager, dans le domaine de la justice et de l'État de Droit, particulièrement, mais aussi dans le système électoral dont la faiblesse est porteuse de crises politiques récurrentes.

Nous nous engageons, au cours de mon mandat, à aborder résolument ces questions dont la résolution est une condition critique pour la stabilité, la paix et le progrès économique et social. Les États

Général Sectoriel de la Nation que je viens de lancer participent de cet effort pour encourager un dialogue citoyen sur toutes ces questions et parvenir à l'adoption d'un Pacte National qui responsabilise l'ensemble de la société sur les choix à faire et les implications à assumer tant Individuellement que collectivement.

Voilà de quelle manière nous associons étroitement la lutte contre la corruption et la « gouvernance démocratique », au mieux des intérêts de développement de mon pays.

Je vous remercie.